

MR GIORDANI, DANIEL

Coordonnateur du C.I.S.P.D.

à La Tour du Pin le 01.07.2021.

Communauté de communes des Vals du Dauphiné

CS - 90077

38353 - LA TOUR DU PIN Cedex -

Tél. : 06.60.76.30.62.

Courriel : cisped@valsdu-dauphine.fr

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE LA COMMISSION SUR LA TRANQUILLITE PUBLIQUE

La commission du CISPD des Vals du Dauphiné, travaillant sur les actions de prévention de la tranquillité publique s'est réunie mercredi 28 juin 2021.

Conformément à l'ordre du jour annoncé dans la convocation il a été abordé les sujets suivants :

- Présentation du fonctionnement du CISPD et de ses commissions :

Durant les différentes périodes de confinement et de restriction en matière de réunions au cours de l'année 2020 et depuis le début de 2021 ; il n'a pas été possible de réunir les membres des commissions et cela depuis leur renouvellement.

Il était donc nécessaire de présenter aux nouveaux membres le fonctionnement du CISPD.

- Présentation des actions de la commission :

Actions actuelles et proposées à la demande en 2021-2022 :

- Information des seniors sur la sécurité à domicile (cambriolages etc...)
- Parcours citoyen. (déjà évoqué en commission délinquance des jeunes) dont l'objectif est de responsabiliser les jeunes et les amener à respecter les règles de vie en société.
- Les stages de citoyenneté lorsqu'ils s'adressent à des majeurs ou mineurs ayant commis des actes d'incivilités (à ce jour - Majeurs 2 effectués sur 4 de prévus - Mineurs 2 effectués sur 4 de prévus).
- La mise en place des TIG pour majeurs sur les communes volontaires des VDD,

Le Parcours Citoyen.

Le parcours citoyen accompagné par le service jeunesse des VDD et la chargée de prévention de la Mairie de La Tour du Pin comprend 14 étapes. Il a été créé en 2018 sur un projet développé par le CISPD et la chargée de Prévention de la mairie de La Tour du Pin. L'objectif était de montrer aux participants les différents aspects de la vie citoyenne. En 2019-2020 ce sont 26 jeunes de 13 à 17 ans qui l'ont effectué (Reste le voyage final reporté en raison du Covid sur 2021 ; il est prévu normalement pour les 3 et 4 novembre 2021). Il se fera à Paris, mais on ne pourra pas aller à l'Assemblée nationale aussi il est

prévu outre la visite de la capitale, une journée consacrée à la culture en visitant le musée du Louvre.



Actions actuelles et proposées à la demande en 2021-2022 :

- Une convention a été établie entre les collèges et le service jeunesse des VDD pour une prise en charge des jeunes faisant l'objet d'une mesure d'exclusion scolaire. L'animateur chargé de prévention au service jeunesse des VDD a déjà pris

en charge dans le cadre de cette mesure une élève du collège Les Dauphins. C'est un retour très positif que nous avons eu sur cette action.

- Une convention a été établie entre la PJJ UEMO de Villefontaine et le service jeunesse des VDD pour un accompagnement des jeunes faisant l'objet d'une mesure de réparation ou d'un TIG pour mineur. Cette action s'inscrit dans le cadre de la mission du CISPD pour la prévention de la récidive.
- Une première mesure sera réalisée avec cinq mineurs le 02.07.2021. Elle aura lieu sur le chemin des marais à St Jean de Soudain (zone classée E.N.S) pour y effectuer un ramassage des déchets abandonnés dans ce lieu protégé.
- Participation du CISPD à la journée annuelle de rencontre entre le public et les forces de sécurité intérieure. Cette journée est pilotée par la Sous-Préfecture et la Compagnie de Gendarmerie de La Tour du Pin. Elle avait été annulée durant le confinement. Une reprise fin 2021 ou en 2022 est à envisager.

Actions actuelles et proposées à la demande en 2021-2022 :

- Création d'une affiche sur l'usage des containers poubelles.
- Création d'une affiche sur l'abandon des masques sur la voie publique.
- Réalisation avec l'AFIPH d'un triptyque de sensibilisation au respect des E.N.S.

Poursuite du développement de la vidéo protection sur les communes des VDD :

- Actuellement sont équipées les communes suivantes :
- La Tour du Pin (66 caméras) et projet d'un C.S.U.
- Pont de Beauvoisin (34 caméras).
- St Jean de Soudain (3 caméras),

Des projets de nouvelles installations sont en cours ou à l'étude :

- Les Abrets en Dauphiné.
- Rochetoirin.
- Val de Virieu.
- Saint André le Gaz.
- St Victor de Cessieu.

Actions pour améliorer la tranquillité publique.

- La Police Municipale de La Tour du Pin a renouvelé pour une durée de 3 ans sa convention de partenariat avec la Gendarmerie. Les agents de la P.M. vont être équipés chacun d'une caméra-piéton.

Le rappel à l'Ordre par le Maire :

- Une procédure spécifique existe pour la mise en place de cette mesure en liaison directe avec le Parquet de Bourgoin-Jallieu.

Questions diverses. :

- La représentante de la commune de St Clair de la Tour a fait part d'un problème avec des jeunes qui se regroupent régulièrement dans un abris-bus de la commune, importunant par leur comportement les passants et riverains. Il lui a été conseillé de faire appel à la brigade de Gendarmerie de La Tour du Pin qui lors de ses surveillances pourra menée des contrôles à but dissuasif. D'autre part si les jeunes sont identifiés, le Maire pourra s'il le souhaite mettre en place la procédure de Rappel à l'Ordre telle qu'elle est prévue par le Parquet de Bourgoin-Jallieu.

Un guide sur Rappel à l'Ordre pourra être fourni par le C.I.S.P.D.

- Le représentant de la commune de St Jean d'Avelanne a souhaité avoir des renseignements et conseils pour le développement de la vidéo protection sur sa commune. Il prendra attache avec la commune des Abrets en Dauphiné qui récemment s'est engagée dans un processus similaire. Il lui est précisé qu'un référent vidéo protection existe au Groupement de Gendarmerie de l'Isère à Grenoble et qu'il pourra s'il le souhaite faire appel à ce dernier pour des conseils.

Date et lieu de la prochaine réunion :

- Mercredi 06 octobre 2021 à 18h00 à La Communauté de communes des Vals du Dauphiné à LA TOUR DU PIN.